



**SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD**  
Campus Cité Scientifique, Avenue P. Langevin,  
Bâtiment SN5 (Sciences de la Terre)  
F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex - France  
<http://sgn.univ-lille.fr>

Villeneuve d'Ascq le 15/10/2024

## **Conseil d'Administration**

**Du vendredi 13 septembre 2024**

**Présent(e)s avec voix délibérative** : Mmes J. C. Cuvelier (conseillère), C. Imbenotte (conseillère) C. Maréchal (secrétaire), MM P. Auguste (président), H. Coulon (vice-président), F. Duchaussois (conseiller), J. Lecomte (conseiller), J.P. Nicollin (trésorier), B. Poncelet (conseiller), A. Styza (conseiller), D. Torz (rédacteur-en-chef).

**Présent avec voix consultative** : M. F. Meilliez (directeur).

**Invité**: Mr B. Crépin (webmaster)

### **Ordre du jour : (séance de 17H30 à 20H.)**

#### **I-Préambule :**

- a) Adoption de l'ordre du jour.
- b) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de CA.

#### **II- Institutionnel :**

- a) Adhésions :
  - Présentation des nouveaux membres.
  - Point sur les adhésions et abonnements ASGN au jour de ce CA.
- b) Point sur les finances :
  - Bilan provisoire septembre 2024 (+ annexe 1).
- c) Conventions et partenariats :
  - Validation du courrier à la MRES pour décision d'adhésion ou non en 2025.
- d) Préparation de l'AG 2025 (date ? Lieu ? Partenaire ?). Renouvellement du CA.

#### **III- Activités:**

- a) Proposition d'un prix SGN.
- b) Année des Géosciences 2024-2025 (INSU).
- c) Avancement du Schéma régional des Carrières.
- d) Activités prévisionnelles :
  - 03 octobre 2024 : à 16h30, Conférence de Dominique POISSONNIER, météorologue à Météo France sur les changements climatiques de l'Europe de l'Ouest, à Lilliad, amphitheâtre B.
  - 08/10/2024 : Espace culture de l'Université de LILLE : conférence de F. MEILLIEZ sur l'histoire des inondations en France (commande de la Société des Sciences, avec les parrainages de la SGN et d'ALEA).
  - 04/11/2024 : UTL Dunkerque (à l'ULCO) à 18h : Conférence de F. MEILLIEZ : «*De quoi l'Homme est-il l'Éphémère ?* »
  - 26 au 29 novembre 2024 : Participation de la SGN au Congrès de l'ASF à Lille.
  - 06 décembre 2024 : CA le matin (en présentiel) et « Écho des labos » l'après-midi. .

#### **IV- Édition :**

- a) Point sur le Tome 31 des ASGN.
- b) Point sur le dossier thématique sur les matériaux.
- c) Les 150 ans des ASGN en 2025.

#### **V- Communication**

- a) Site WEB.

#### **VI- Questions diverses .**

La séance s'ouvre à 17h30.

## I. Préambule :

**Résolution I-1 : L'ordre du jour est adopté. Le PV du 28 JUIN 2024 est approuvé à l'unanimité.**

## II. Institutionnel :

### a) Adhésions :

- Présentation des nouveaux adhérents :

Depuis le dernier CA, une nouvelles candidature de personne physiques a été reçue. Il s'agit de : Leslie ALBAN, Enseignante SVT, présentée par Mr Arnaud BAK et Mr Jean-Pierre NICOLLIN, (cotisation seule).

- Point sur les cotisations et abonnements.

Une adhérente, Louise NORMAND (étudiante) a démissionné de la SGN en juillet 2024.

Une relance des cotisations a été faite début juillet 2024. Un dernier rappel par mail sera effectué ce mois-ci, notamment pour les adhérents non à jour de leur cotisation et qui souhaitent avoir le tome 31 des ASGN sur papier.

### b) Finances :

Jean-Pierre NICOLLIN présente le budget prévisionnel au jour de ce CA.

#### 1. Compte Crédit Agricole et livret A.

Au 13 septembre 2024, le montant sur le compte courant s'élève à 5 169,43 €. Quant au livret A, son montant est de 52 075,45 €.

#### 2. Budget provisoire (cf. Annexe 1).

Au 13 septembre 2024, les dépenses réalisées en 2024 s'élèvent à **6 413,47 €**. Les recettes se montent à **7 710,46 €**.

Les mouvements par rapport au budget prévisionnel du 28 juin 2024 sont les suivants :

### Charges :

- **Ligne budgétaire « Édition-Communication » :**

\*Prestations du webmaster : **255 €** (150 € en plus depuis le dernier CA pour la réalisation du dossier du groupe de médiation sur« les carrières souterraines d' Arras »).

- **Ligne budgétaire « Sorties de terrain et conférences » :**

\***1 360,14 €** : (1 099 € en plus depuis le dernier CA : règlements des factures pour la sortie à Arkéos -Douai : entrées et repas à la taverne d' Arkéos).

*NB : les factures de déplacement en minibus à cette sortie et celle du bassin minier n'ont pas encore été envoyées par l'Université de Lille.*

- **Ligne budgétaire « Frais de fonctionnement » :**

\* Cartes d'adhérents : **229, 45 €** (3, 92 € en plus depuis le dernier CA pour des frais d'expédition en Belgique).

\* Frais de réception : **369,81 €** (168,82 € en plus depuis le dernier CA : repas du CA du 28 juin 2024).

- **Ligne budgétaire « Activités financières » :**

\*Frais bancaires : **17 €** (9 € en plus depuis le dernier CA).

### Produits :

#### **Ligne budgétaire « Édition- Communication » :**

\* Abonnements : **1 235 €** (60 € en plus depuis le dernier CA pour deux abonnements individuels).

\*Autres ventes : **53 €** (10 € en plus par rapport au dernier CA pour la vente d'une publication SGN).

#### **Ligne budgétaire « Recettes générales » :**

\*Cotisations individuelles : **1 447 €** (soit 164 € depuis le dernier CA, ce qui représente 12 cotisations supplémentaires).

#### **Ligne budgétaire « Activités financières » :**

\*Intérêts au 13 septembre 2024 : **1041,52 €**, soit 325 € de plus qu'au dernier CA.

### 3. Sommes en transit sur le compte.

Le problème du fonds Vendeville est résolu. Une convention de mécénat a été établie avec la fondation de l'Université de Lille. La SGN est en attente de l'ordre de versements du fonds Vendeville sur le compte bancaire de cette fondation.

### 4. Mouvements à venir.

#### *Charges :*

\*Frais minibus sorties Bassin Minier et Arkéos- Douai : 194,10 €.

\*Frais de dépôts du titre des ASGN à l'INPI (200 à 300 € ?).

#### *Produits :*

\*Vente d'un ouvrage « À la recherche du Lac Bleu » : 15 € (NB : un problème se poserait avec le service financier de Lilliad qui bloque actuellement le paiement sous prétexte que la SGN est une société savante).

\* Soutien des labos en fin d'année : 1 050 €.

### c) Conventions, partenariats :

#### Validation de la décision de renouvellement de l'adhésion à la MRES en 2025.

Lors du CA du 28 juin 2024, les administrateurs avaient été amenés à réfléchir sur la pertinence à maintenir l'adhésion de la SGN à la MRES (cf. PV du CA de la SGN du 28/06/24). F. MEILLIEZ rappelle que lors de l'AG de la MRES du 12 juin à laquelle A. STYZA a participé en tant que mandataire de la SGN, deux textes ont été votés à l'issue de la séance, dont le deuxième (à caractère politique) n'avait pas été communiqué à la SGN lors de l'envoi de la convocation pour l'AG. A. STYZA intervient pour signaler que ce texte va d'ailleurs à l'encontre des statuts de la MRES. Pour F. MEILLIEZ et P. AUGUSTE, il est inadmissible que la SGN se soit retrouvée signataire d'un texte dont elle n'a pas pu prendre connaissance au préalable, ni donner son avis.

Aucun nouveau directeur pour succéder à Xavier GALAND n'a encore été nommé à la tête de la MRES et des conflits internes dans le Bureau de l'Association rendent le projet interne difficile à mettre en place. La proposition de ne pas renouveler l'adhésion à la MRES en 2025 est soumise au vote.

Les résultats du vote sont les suivants : sur les 12 administrateurs et administratrices à voix délibérative présents :

- 1 abstention
- 11 voix pour le non-renouvellement de l'adhésion à la MRES en 2025.

**Résolution II-c : Compte-tenu de tous les éléments apportés lors des CA du 28/06/2024 et du 13/09/2024, les membres du CA ont décidé par un vote à l'unanimité moins une voix (abstention) que l'adhésion de la SGN à la Fédération de la MRES ne serait pas renouvelée en 2025.**

Un courrier a été rédigé par le Directeur de la SGN. Après validation et signature de notre Président, il sera envoyé par mail au Président du Bureau de la MRES (cf. **Annexe 2**).

#### **d) Préparation de l'AG 2025.**

La date de l'AG a été fixée **au 1<sup>er</sup> mars 2025**. Plusieurs lieux ont été évoqués. F. MEILLIEZ propose qu'elle se passe dans le Douaisis et de contacter le SCoT Grand DOUAISIS dont ADOPTA (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives) fait partie. Pour rappel, ADOPTA est membre de la SGN en tant que personne morale. B. PONCELET redéfinit ce qu'est un SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale. Son objectif est de rendre cohérent les politiques publiques d'aménagement à l'échelle d'un grand territoire en donnant notamment un cadre à l'ensemble des acteurs de l'urbanisme. Pour le cas présent Le Scot Grand Douaisis regroupe 2 collectivités : Cœur d' Ostrevent et Douaisis Agglo.

F. MEILLIEZ prendra des contacts avec le Président d' ADOPTA , Jean-Jacques HERIN. B. PONCELET se charge de trouver une salle pour accueillir l'AG de la SGN.

L' AG 2025 sera également celle du renouvellement du Conseil d' Administration. Le Président de la SGN propose un tour de table afin de consulter les personnes présentes sur leur volonté de rester membres du CA pour un nouveau mandat. La liste du prochain CA reste encore à affiner mais sera finalisée pour proposition au vote de l'AG du 1<sup>er</sup> mars 2025. F. DUCHAUSSOIS démissionnera du CA à partir de l'AG 2025. Tous les autres administrateurs sont candidats pour un renouvellement de mandat. P. AUGUSTE aura terminé son mandat de Président en 2025. Un courrier aux adhérents SGN sera envoyé pour appel à candidature.

### **III. Activités.**

#### **a) Proposition d'un prix SGN.**

Le dernier jet est en cours d'écriture. Plusieurs points restent à finaliser ou préciser. Le prix devrait être plutôt bisannuel et serait remis sous la forme d'une médaille (1<sup>er</sup> prix prévu en 2026). Il sera réservé aux adhérents SGN membres depuis au moins 3 ans. Les administrateurs du CA ne pourront pas participer à ce prix. L'objectif de celui-ci est de récompenser et de mettre en valeur un projet de travail, ou une initiative, lié(e) à la géologie des Hauts de France et aux régions limitrophes (dans les champs des connaissances, points d'application, recherche, activités pédagogiques, médiation auprès du public, exposition pour exemples) et donc en adéquation avec la finalité de la SGN.

Le texte final du prix SGN sera envoyé au membres du CA pour avis et corrections ou ajouts éventuels. Il sera ensuite validé lors du prochain CA du 06 décembre 2024 du CA. Le texte sera enfin soumis au vote de l'AG 2025.

#### **b) Année des Géosciences 2024-2025 (Institut National des Sciences de l'Univers).**

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Éducation Nationale et le CNRS pour mettre en lumière les enjeux actuels de la recherche en Géosciences, il a été décidé au niveau national que l'année scolaire 2024-2025 sera « l'année des géosciences ». L'objectif est de présenter aux enseignants ou aux élèves du secondaire des événements ou des activités sur ce thème.

P. AUGUSTE et J. CUVELIER ont obtenu la labélisation d'un projet de rallye paléontologique à Villeneuve d'Ascq. F. DUCHAUSSOIS intervient pour signaler qu'il a été contacté par le rectorat d'Amiens et l'Inspection Pédagogique Régionale pour présenter une conférence sur un sujet pédagogique : « Présentation de la Côte picarde de Mers-les-Bains jusqu'à Le Hourde » ( ce sera une conférence de la Société Laonnaise et Axonaïse de Paléontologie). Celle-ci s'inscrira dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF) des Enseignants. La conférence aura lieu le 04 décembre de 16h à 18h30 en présentiel et en visioconférence. Les informations précises (lieu/heures) pour cette conférence seront publiées dans une prochaine lettre d'info SGN.

c) Avancement du Schéma Régional des Carrières.

F. MEILLIEZ précise que celui-ci avance doucement. Une réunion du comité de pilotage a eu lieu le 04/09/2024 . Un comité de lecture a été recruté. Le Schéma des Carrières devrait être publié au cours du premier trimestre 2025.

H. COULON prend la parole pour préciser qu'au sein du CEREMA, Antoine LEBEL, nouveau Directeur Territorial des Hauts-de-France, et Marc GREVET, Directeur-adjoint, apprécient la présence de la SGN au sein de la CRPG (notre Société y est représentée par une dizaine de membres) et dans la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs. Ils se félicitent également des interventions faites par la SGN ( notamment au travers des conférences, interviews et webinaires de F. MEILLIEZ) pour répondre aux politiques, mais aussi aux habitants concernés sur les inondations dans le Pas-de-Calais. H. COULON ajoute que le CAUE-Nord est reconnu par le CEREMA comme une ressource importante du territoire.

d) Activités prévisionnelles.

- 03 octobre 2024: conférence de Dominique POISSONNIER, météorologue à Météo-France au Lilliad learning center, amphi B à 16h30. Sujet : « **machine climatique du système Terre de l'Hadéen à l'Holocène** ». Une affichette a été réalisée par F. GRAVELEAU et l'information donnée dans la lettre d'Info SGN.
- 08 octobre 2024: conférence de F. MEILLIEZ sur « **l'historique des inondations dans les Hauts-de-France** » à l'Espace culture de l'Université de France (commande de la Société des Sciences, avec les parrainages de la SGN et ALEA).
- 04 novembre 2024 : Conférence de F. MEILLIEZ sur « **L'Homme est-il éphémère ?** » UTL de Dunkerque, à l'ULCO à 18h (adresse : 21 quai Citadelle à Dunkerque 59140).
- 26 au 29 novembre 2024 : Participation de la SGN au congrès de l'ASF à Lille.
- 06 décembre 2024 : **matin** : CA (en présentiel) au SN5 de l'Université de Lille. **Après-midi** : Écho des Labos. (coordination -F. GRAVELEAU). Il n'y aura pas plus de 4 à 5 intervenants. Chaque communication sera limitée à une demi-heure, avec une quinzaine de minutes pour les questions. .

IV. Édition :

- a) Point sur le tome 31 des ASGN.

D. TORZ a souhaité démissionner du poste de Rédacteur-en-chef à partir de l'AG 2025. Nicolas TRIBOVILLARD a accepté de le remplacer à cette fonction. Tous deux travaillent actuellement sur le tome 31 pour faciliter la formation du prochain Rédacteur-en-chef.

Entre 10 et 12 articles sont prévus pour le tome 31, dont 7 suite au projet CoESciTer parmi lesquels 2 articles de Cambridge et un de l'Université de Rennes. D. TORZ souligne que le processus des articles « au fil de l'eau » est un peu contraignant, car encore en rodage. Un processus de fonctionnement optimal reste encore à trouver.

b) Point sur le dossier thématique des matériaux.

Le travail est remis à 2025. Le dossier sur le grès réalisé par le groupe de médiation de la SGN pourrait faire l'objet d'un article.

c) Les 150 ans des ASGN en 2025.

P. AUGUSTE annonce que par suite d'un entretien avec Julien ROCHE, Directeur des Bibliothèques de l'Université de Lille, et Laure DELRUE, Directrice-adjointe, ceux-ci sont d'accord pour accompagner la SGN dans le projet de célébration des 150 ans des ASGN. Il s'agira surtout d'événements ou d'activités, et éventuellement une publication d'un ouvrage ou d'un numéro spécial des ASGN. Un colloque sera organisé lors de la deuxième quinzaine de novembre 2025, sur une journée, pour montrer la place des sciences ouvertes dans notre monde à l'heure actuelle. L'aspect historique sera également abordé à travers le rôle des publications ASGN dans l'évolution des sciences de manière générale.

En mars 2025, l'Université de Lille organisera une journée sur les transitions sous toutes leurs formes. Un appel d'offre sera fait pour une communication pour le colloque de novembre 2025.

P. AUGUSTE se propose de gérer et coordonner les 150 ans des ASGN.

**V. Communication :**

B. CRÉPIN signale qu'il reste toujours des problèmes sur le site, notamment le module Tour de France. Pour les commentaires géologiques de Patrick de Wever du Tour de France 2024, il a dû faire un lien avec la SGF. Il recontactera les services informatiques de l'Université de Lille pour discuter des problèmes qui restent.

*La séance se termine à 20H.*

La secrétaire C. MARÉCHAL

# Annexe 1

SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD					
ANNEE 2024					
Budget prévisionnel 2024					
CHARGES 2024			PRODUITS 2024		
<b>A) EDITION-COMMUNICATION</b>			<b>A) EDITION-COMMUNICATION</b>		
- Composition annales Tome 30	500,00 €	500,00 €	- Abonnements individuels	800,00 €	1 060,00 €
- Impression annales Tome 30	1 395,00 €	1 395,25 €	- Abonnements personnes morales	500,00 €	165,00 €
- Tirés à part dossier Eau (impression, compo, expédition)	700,00 €	450,30 €	- Abonnements étudiants	25,00 €	10,00 €
- Composition annales Tome 31	500,00 €		- Abonnements EBSCO	250,00 €	241,34 €
- Impression Tome 31	1 500,00 €		- Abonnements autres agences	90,00 €	40,60 €
- Expédition Tome 31	700,00 €		- Autres ventes	180,00 €	53,00 €
- Expédition autres publications	50,00 €		- Participation de l'Université de Lille (LILLIAD)	3 000,00 €	3 000,00 €
- Prestation validation éditoriale Persée	1 000,00 €				
- Prestation webmaster	700,00 €	255,00 €			
- Fond documentaire SGN	1 200,00 €				
- Rénovation		602,00 €			
- Acquisition		28,00 €			
- Edition	700,00 €				
- Subvention Revue du Nord		700,00 €			
<b>B) SORTIES DE TERRAIN ET CONFERENCES</b>			<b>B) SORTIES DE TERRAIN ET CONFERENCES</b>		
- Diverses sorties et conférences	3 000,00 €	1 360,14 €		3 901,00 €	312,00 €
<b>C) FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>C) RECETTES GENERALES</b>		
- Cotation Fédération des Sociétés Savantes	25,00 €	25,00 €	- Cotisations individuelles	1 600,00 €	1 447,00 €
- Cotation SGF	75,00 €	75,00 €	- Cotation personnes morales	700,00 €	330,00 €
- Cotation MRES	100,00 €	100,00 €	- Cotation étudiants	40,00 €	10,00 €
- Cotation CAUE Nord	100,00 €	100,00 €	- Soutien Labo LOG	200,00 €	
- Frais de dépôt titre des Annales de la SGN à l'INPI	200,00 €		- Soutien Labo UMET	200,00 €	
- Cartes adhérents	300,00 €	229,45 €	- Soutien Labo LGCGE	100,00 €	
- Frais réception	500,00 €	369,81 €	- Soutien Labo EEP	250,00 €	
- Assurance MAIF	117,00 €	117,05 €	- Soutien Labo LASIRE	150,00 €	
- Frais fonctionnement (enveloppes, timbres, papeterie...)	250,00 €	80,47 €	- Soutien Labo HALMA	150,00 €	
- Frais de déplacement (CA, bureau, groupe)	2 000,00 €		- Abandon notes de frais	2 000,00 €	
<b>D) ACTIVITES FINANCIERES</b>			<b>D) ACTIVITES FINANCIERES</b>		
- Frais bancaires	24,00 €	26,00 €	- Intérêts Livret A	1 500,00 €	1 041,52 €
<b>E) Colloque et excursion AFEQ /SGN</b>			<b>E) Colloque et excursion AFEQ/ SGN</b>		
- Réalisation d'un mémoire	3 637,00 €			3 637,00 €	
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>19 273,00 €</b>	<b>6 413,47 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>19 273,00 €</b>	<b>7 710,46 €</b>

## Annexe 2



Monsieur Loïc LEBEZ  
Président de la MRES  
5, rue Jules de Vicq  
59800 – LILLE

Le 14 septembre 2024

Monsieur le Président,

Le 12 juin dernier, André STYZA représentait la SGN à l'AG de la MRES. Il nous en a fait un compte rendu très circonstancié. Et nous avons archivé les documents fournis lors de cette AG, de façon que nos administrateurs puissent les consulter.

Or, deux de ces textes nous posent problèmes. Même en tenant compte de la mise en contexte.

Cette lettre a pour objectif de vous informer que le CA de la SGN a décidé, en sa séance du 13 septembre 2024, de ne pas renouveler son adhésion à la fédération qu'est la MRES pour 2025. Ce qui ne nous empêcherait pas de participer, aux côtés de la MRES à certains types d'action.

Après un exercice 2023-2024 rendu difficile pour la MRES par l'autoritarisme de certaines tutelles publiques, le résultat des élections européennes a exacerbé les passions. La MRES est une fédération d'associations que rassemble la conviction de la nécessaire prise de conscience par tous les citoyens terriens que l'environnement de la planète Terre est notre capital partagé. En conséquence, l'exploitation des ressources naturelles et la gestion de leurs utilisations doit tendre vers un minimum raisonné qui ne doit pas précipiter la dégradation de ce capital unique. Le problème est excessivement complexe et ne peut être abordé de front, par une simple idée dont il faudrait imposer l'application à tous. Une telle attitude donne raison à Sartre (*L'enfer, c'est les autres*) et ne permet pas d'avancer.

Les approches nécessaires sont donc multiples ; toutes sont des systèmes complexes, à échelles emboîtées, et personne ne peut prétendre dominer le tout. L'arbitrage est donc une attitude inévitable et vitale.

La SGN a bien conscience que la MRES a été construite dans la perspective de ce respect mutuel. Elle a aussi bien conscience qu'elle représente aux yeux de certaines associations adhérentes à la MRES une profession qui travaille à l'exploitation des ressources naturelles et à leurs utilisations, et donc représente à ce titre un adversaire. Après discussions, la décision avait été prise d'adhérer à la MRES (vers 2009-2010) et d'essayer de proposer une approche raisonnée. Le colloque *Energies citoyennes au service de la transition énergétique* (12 octobre 2017) a été organisé dans ce sens ; les publications sont en accès libre :

<https://www.perenrevues.fr/annales-sgn/523> (ASGN, t25, 2<sup>ème</sup> série, 2018).

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

SIREN 783496300

Cité Scientifique, bâtiment SN5 ; F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France)

<http://sgn.univ-lille.fr>



Dans le climat de tensions et d'inquiétude de juin 2024, avant l'AG du 12 juin, deux textes ont été diffusés par la MRES dans lesquels la SGN ne se retrouve pas. Ces deux textes ne sont pas sans rapport entre eux, mais, apparemment, différaient par leur objectif. Outre notre questionnement sur leur contenu, il nous est apparu que les modalités de leur adoption par la MRES dans sa globalité sont discutables.

Le texte *Solidarité, Ecologie et Justice : le Front populaire, notre espoir commun* se présente sur une page dont le titre est « TEXTE DÉFINITIF ET DÉJÀ VALIDÉ ». Les destinataires sont invités à le « *signer au nom d'une organisation, d'un collectif... avec uniquement un nom par structure* ». Dans le contexte politique du moment, on peut comprendre la démarche engagée par des individus. Il n'était matériellement pas possible, dans le temps imparti, de saisir le CA de la SGN pour émettre un avis discuté. Certes, aucun adhérent SGN n'a signé ce texte en engageant la SGN. Mais le procédé aurait été acceptable s'il était resté strictement sur l'engagement personnel d'individus.

L'autre texte est très différent. Il est spécifique à la situation de la MRES, et aux inquiétudes que les relations difficiles avec les pouvoirs publics pouvaient laisser craindre. Ce texte a été envoyé aux adhérents MRES. Le CA de la SGN, réuni le 28 juin, a discuté de ce texte. Il a aussi entendu son représentant expliquer que ce texte a été présenté et discuté par l'AG de la MRES du 12 juin après 20h15, après la séance formelle de l'AG ; il alimentait un débat avec les personnes qui sont restées, c'est-à-dire environ la moitié des présents à l'AG. Là encore, la procédure est curieuse et la SGN n'est pas engagée en tant que telle.

Le nouveau préfet ayant ramené un peu de sérénité, on peut espérer que la raison reprenne le dessus. Néanmoins, le 13 septembre le CA de la SGN a décidé de ne pas renouveler son adhésion à la MRES pour 2025. Par ailleurs la SGN n'est pas utilisatrice des services, nombreux et pertinents, proposés par la MRES, entre autres parce qu'elle n'emploie aucun personnel autre bénévole. Cependant, la SGN tient à préciser que, comme elle le fait avec d'autres partenaires, elle continuera à proposer à la MRES des interventions dans son champ de compétences. Comme cela a été fait le 14 septembre 2021 à propos de l'exploitation des carrières, et comme il est prévu de le faire à propos des inondations en région.

Cordiales salutations et bonne continuation.

Patrick AUGUSTE,

Président de la Société Géologique du Nord



SOCIETE GEOLOGIQUE DU NORD

SIREN 783496300

Cité Scientifique, bâtiment SN5 ; F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France)

<http://sgn.univ-lille.fr>